

GRAND MERCI

Le syndicat CGT SopraSteria remercie toutes les électrices et tous les électeurs pour les voix qui lui ont été confiées. Cela permet au syndicat de conserver la représentativité à I2S.

Mais ne nous réjouissons pas car c'est loin d'être une victoire, et les résultats laissent un goût amer.

Le 14 novembre au soir c'est la direction qui a tout d'abord fêté ces résultats. Avec ses proches.

Sur I2S, nous restons le seul syndicat national représentatif, face aux trois syndicats "maison", mais seulement avec 13%. Autant dire que la direction a désormais un boulevard devant elle pour faire passer tout ce qu'elle veut. Sans aucun frein. Elle pourra compter sur certains syndicats "maison", et sur Traid-Union en particulier, pour relayer sa communication. Ce syndicat pro-direction se fera un plaisir d'éluder les problèmes de fond, de faire passer des vessies pour des lanternes, de laisser croire que des régressions sont des progrès, et de se vanter d'obtenir rien de plus que la loi autorise (c'est-à-dire plus grand chose) ou qui existe déjà.

Dans l'ambiance actuelle de recul généralisé des droits pour les salarié-e-s et l'ensemble de la société, cette hégémonie des syndicats à la main de la direction nous inquiète particulièrement et nous oblige de mettre toutes nos forces pour les contrer. Ne vous laissez pas duper par ces syndicats-là, ne vous laissez pas endormir par leurs promesses empoisonnées.

C'est ensemble que nous pouvons renverser le rapport de force et obtenir des vraies avancées dignes du 21ème siècle. Si nous ne faisons rien, c'est un retour dans les âges sombres qui nous attendent.

LETTRE OUVERTE A LA DIRECTION

Bonjour,

Dans la communication envoyée le 3 décembre 2019 aux salarié-e-s I2S au sujet de la grève du 5 décembre, vous avez proposé aux salarié-e-s 3 options :

- Télétravail après accord du manager
- Service de covoiturage
- Pose d'un jour de congé ou de RTT

Nulle part il est envisagé de faire la grève. Nulle part vous considérez que des salarié-e-s ont fait le choix de ne pas se laisser faire, et désirent s'engager dans la contestation d'un projet gouvernemental qui détruit le modèle social auquel ils et elles sont attachées.

La CGT Sopra Steria vous rappelle que la grève est un droit constitutionnel, et que rien ne doit être envisagé pour l'interdire.

Nous vous rappelons également que si un syndicat a déposé un avis de grève au plan national ou au niveau de la branche professionnelle, il n'est pas nécessaire d'aviser l'employeur de la grève et donc pas besoin de prévenir le manager.

Nous ajoutons que les 2 propositions de la direction dans sa communication ne prennent pas en compte le caractère interprofessionnel de cette grève. En effet, vous proposez de faire du télétravail, ce qui ne prend pas du tout en compte les cas de parents qui devront garder leurs enfants car les professeurs et les administrations de l'éducation nationale seront en grève (en voulant défendre le futur de tous les gamins, ceux de grévistes comme ceux de non-grévistes). Le télétravail n'a pas pour objectif de garder ses enfants !

Aussi la solution de poser un jour de RTT ou de congé est contraire à la finalité de ces jours. Les RTT et les congés ont pour but le repos, et non pas celui d'arranger la direction avec ses comptes ! De plus, vous incitez les salarié-e-s qui n'ont pas forcément la connaissance de leur possibilité d'user du droit de grève, ou qui ont simplement la crainte de se faire reconnaître par l'employeur comme gréviste, à participer au mouvement en perdant un jour de repos.

Aussi dans les prochaines communications, nous vous demandons d'ajouter une mention expliquant que les dispositions que vous proposez s'adressent aux salarié-e-s qui ne souhaitent pas faire grève. Et également de rappeler aux salarié-e-s qu'ils et elles ont tout droit de faire grève.

En vous remerciant

Cordialement

La CGT SopraSteria

Nos délégués syndicaux CGT :

Vincent Ustase : vincent.perso.ustase@free.fr

Sébastien Marque : syndicat@seb.lautre.net

Pascal Bernard : pascal.bernard781@gmail.com